Parlement francophone Levée de l'immunité de Jean-Charles Luperto

Le parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé mercredi soir la levée partielle de l'immunité du député-bourgmestre de Sambreville, Jean-Charles Luperto (PS), inculpé pour outrages publics aux mœurs sur l'aire d'autoroute de Spy au printemps et à l'été 2014. La levée de l'immunité a été approuvée par 76 oui et 7 abstentions. Le parlement wallon s'était déjà exprimé en ce sens le 16 décembre. Le député est donc susceptible d'être poursuivi pour quatre de ses cinq inculpations. M. Luperto réfute tout exhibitionnisme. (Belga)